RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00529
Numéro SIREN : 800 914 160
Nom ou dénomination : ABF

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2021 sous le numéro de dépôt 14058

ABF
Société par actions simplifiée au capital de 270.000 euros
ZAC de Bel Air 14-16 avenue Joseph Paxton, 77164 Ferrières-en-Bire
800 914 160 RCS Meaux
(la "***Société***")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 JANVIER 2019

[…]

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2018, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 juillet 2018, tels qu'il lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (220.349,59) euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que la Société n'a engagé aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés telles que visées à l'article 39-4 dudit code pour l'exercice clos le 31 juillet 2018.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve la proposition du président et décide d'affecter l'intégralité de la perte de l'exercice, soit (220.349,59) euros, au compte "Report à nouveau" qui est en conséquence porté de (96,28) euros à (220.445,87) euros.

Compte tenu de cette affectation, l'Associé Unique prend acte de ce que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 51.054,13 euros répartis ainsi qu'il suit :

Capital social	270.000,00 €
Réserve légale	1.500,00 €
Report à nouveau	(220.445,87) €
Capitaux propres	***51.054,13 €***

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

[…]

Extrait certifié conforme par le président

Frédéric Giraud
Président

ABF
Société par actions simplifiée au capital de 270.000 euros
ZAC de Bel Air 14-16 avenue Joseph Paxton, 77164 Ferrières-en-Bire
800 914 160 RCS Meaux
(la "***Société***")

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 15 JANVIER 2019

[…]

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Conformément à l'article L. 225-248 du code de commerce, l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société.

L'Associé Unique décide de rejeter cette résolution.

[…]

Extrait certifié conforme par le président

Frédéric Giraud
Président